

Compte-rendu conseil municipal du 19 septembre 2014

Membres excusés : Maryline BUSI, Tatiana SAUVAGE

SALLE DES FETES

Les membres :

- font le point sur les travaux de finition, les retouches diverses et reprises à effectuer par les différentes entreprises, ainsi que par les employés communaux.
- sont informés de la date de réception officielle des travaux fixée au mercredi 24 septembre à 16 h 30
- sont informés du passage de la commission de sécurité le vendredi 26 septembre à 9 h 30, le plan d'évacuation ou une attestation sera fourni par DESSAUTEL

Il est décidé de faire remplacer les tampons des chaises par les employés, les notices d'utilisation des divers appareils de cuisines seront réalisées par M. Favre et affichées pour éviter une mauvaise utilisation lors des locations, des crochets d'affichage et pose de décorations devront être mis en place.

Un essai de mise en place des tables a été réalisé et une capacité de 192 places a pu être dégagée. Une prévision d'achat de 6 tables supplémentaires sera faite pour le budget 2015 afin d'obtenir une capacité de 200 places assises et une utilisation du bar.

Les rangements pour la vaisselle ont été livrés et en cours d'installation.

L'inauguration de la salle des fêtes est programmée le 4 octobre 2014 à 15 H 30.

Les invitations des officiels ont été faites, le tract à la population est distribué par les membres du conseil

Les commandes seront faites à la boulangerie (mises en bouche) et l'épicerie (boissons), JLC pour le nappage.

Un essai sono et wifi est à réaliser.

La mise en place de la cérémonie par les membres du conseil est prévue samedi 04 octobre à 9 H 00 pour les tables et dès 15 H 30 pour le service.

L'installation de gaz de la cuisine existante nécessite une mise aux normes, un devis pour diagnostique a été fait auprès de Socotec, coût 816 € ttc. Il est décidé de voir avec le plombier pour la suite à donner.

PLU

La dernière réunion de travail a eu lieu le 25 aout, la prochaine réunion aura lieu le 29 septembre à 14 h 00.

La DDT souhaite qu'un avis de sursoir sur les demandes d'urbanisme soit effectué par le Maire pour le secteur de la Mare, le Maire indique son refus.

PADD : Monsieur le Maire commente les différentes modifications apportées en réunion de travail, pour le City stade, la densité doit être déterminée, après consultation, le conseil retient les logements groupés sur le secteur (4 ou 5)

Une réunion publique sera programmée sur janvier 2015, et l'enquête publique pourrait avoir lieu vers mi-juin pour une durée d'un mois.

QUESTIONS DIVERSES

Au cours de la séance, les membres :

- prennent connaissance du coût de vérification périodique des locaux recevant du public (salle des fêtes, cantine, écoles, garderie, salle multiactivité) soit 376 €/an, il est décidé de voir avec les autres collectivités de Cuiseaux Intercom' pour une mutualisation des services et inclure les contrôles incendie et électricité
- donnent avis favorable pour une adhésion au groupement d'achat d'énergie auprès du SYDESL,
- décident l'achat d'un destructeur de papier,
- décident de verser le fonds de solidarité logement,
- fixent le montant de l'indemnité du receveur municipal,
- autorisent une admission en non valeur d'une créance de 10 €,
- sont informés qu'une demande de plusieurs devis a été faite pour l'entretien des chaudières,
- prennent connaissance des effectifs des classes, de la garderie périscolaire, des problèmes de comportement dans les bus,
- prennent connaissance du programme les contes givrés dont une représentation aura lieu salle des fêtes le 12 octobre à 15 H 00, définissent l'organisation de ce spectacle,
- organisent la cérémonie du 11 novembre,
- sont informés de la location du logement de la poste au 1^{er} septembre,
- prennent connaissance d'une naissance et d'un décès sur la commune,
- décident d'étudier la possibilité d'autoriser le foyer rural pour une occupation du local taxi,
- décident d'organiser une réunion publique avec le SIVOM du Louhannais le 25 novembre à 20 H 00,
- sont informés que des travaux de réparation du pont de Chavannes seront exécutés prochainement,
- donnent accord pour le déplacement du jeu situé au « jardin d'Alice » pour le repositionner vers le jeu multisport,
- décident de remercier le comité pour le fleurissement exceptionnel de cette année,
- décident de faire le point sur les assurances des bâtiments et les coûts avec Groupama,
- décident d'inscrire au prochain conseil le règlement du cimetière
- sont informés d'une réunion de la commission communautaires « affaires culturelles » le 24 septembre au Miroir, chargent Mme Cathy DARNAND d'y assister,

La prochaine réunion est fixée au 17 octobre, à confirmer.

Le 22 septembre 2014

Jean-Luc VILLEMAIRE, maire